

COMMISSION PATRIMOINE BATI CR N°5

Reunion du : 20/04/2022

Membres présents : Thiphagne Ph , F Martin , Rouquette S, Durand JP, Boquet D , Vatey J
Delalandre J

Absents excusés : Mallet JP, Benoit C

Cette réunion avait pour but d'effectuer un état des lieux réactualiser concernant les bâtiments suivant :

Le Mascaret , l'étude Notariale, le bâtiment regroupant « la poste, L'office du tourisme, et l'association épicerie Artistique »

1. le Mascaret.

regroupant la bibliothèque, le centre de loisirs, la cantine scolaire et sa cuisine.

Suite a la vérification électrique effectuée par le bureau veritas, plusieurs non conformités ont été relevées, avec dans certains cas des manquements sécuritaires par manque de protections (pas de différentiel installé)

Le personnel chargé de préparer la restauration à fait état d'un manquement de prises dans la cuisine, un bilan fut réaliser en présence d'une entreprise électrique en charge d'établir un devis et de réaliser les protections manquantes constatées.

D'autre part les travaux de réparation de la toiture ne sont traités que partiellement et constat d'infiltrations dans la cuisine .

Un courrier sera de nouveau envoyer vers la maitrise d'œuvre rappelant ces non conformités constatées.

Demande de consultation du D.O.E (dossier ouvrage exécuté) pour vérification des documents .

2. l'étude Notariale.

Suite à un RDV du Notaire avec Mr Le Maire , une demande du notaire pour la remise en état du bâtiment avec le constat suivant :

Les fenêtres simple vitrage (encadrement bois fortement détérioré) infiltrations au niveau du plafond avec traces de coulures ,chaudière fuel en fin de vie, et installations électriques à remettre aux normes.

Prévu au cours de l'année la réfection de l'étanchéité du toit terrasse, et avis favorable pour l'établissement d'un diagnostic complet de l'étude notariale.

3.. Bâtiment de la Poste, O.F.T, Epicerie Artistique

Constat de nombreuses détériorations, étanchéité toiture, poutres pourries, maçonnerie extérieures, fenêtres, électricité Hors normes un ensemble de situations à traiter d'où la difficulté de traiter individuellement chaque Pb.

Proposition de consulter l'architecte des monuments historiques en vue du classement du bâtiment ce qui permettra d'obtenir par la suite des aides à la restauration.

Voir également avec la fondation du patrimoine, et l'architecte du PNBSN.

4. Divers

Mener une réflexion pour la remise en état des vestiaires du stade de Foot.